

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

## E X T R A I T du

### Registre des Délibérations du Conseil Municipal

**L'an DEUX MILLE QUINZE et le 20 MAI à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 13 MAI 2015, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Gabriel BELLOCQ, Maire.**

ETAIENT PRESENTS : Mme Elisabeth BONJEAN - M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - M. Jean-Pierre LALANNE - Mme Marie-Josée HENRARD - M. Serge BALAO - Mme Viviane LOUME-SEIXO - M. Francis PEDARRIOSSE, Adjoints - Mrs Michel BREAN - Dr Philippe DUCHESNE - Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Axelle VERDIERE-BARGAOUI - Valérie ALEXANDRE - Marianne BERQUE-MANSAS - Mrs Bruno CASSEN - Pascal DAGES - Mmes France POUDEX - Sarah DOURTHE - Mrs Grégory RENDE - Julien DUBOIS - Mme Marie-Constance BERTHELON

ABSENTS ET EXCUSES : Mmes Dominique DUDOUS - Laure FAUDEMÉR - Isabelle RABAUD-FAVEREAU - Régine LAGOUARDETTE - M. Bertrand GAUFRYAU - Mme Géraldine MADOUNARI - Mrs Alexis ARRAS - Eric DARRIERE - Christophe BARDIN

#### POUVOIRS :

Mme Dominique DUDOUS donne pouvoir à M. Serge BALAO  
 Mme Laure FAUDEMÉR donne pouvoir à M. Michel BREAN  
 Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU donne pouvoir à Mme Valérie ALEXANDRE  
 Mme Régine LAGOUARDETTE donne pouvoir à Mme Christine BASLY-LAPEGUE  
 M. Bertrand GAUFRYAU donne pouvoir à M. Francis PEDARRIOSSE  
 Mme Géraldine MADOUNARI donne pouvoir à M. Stéphane MAUCLAIR  
 M. Alexis ARRAS donne pouvoir à M. Bruno JANOT  
 M. Eric DARRIERE donne pouvoir à Mme Marie-Constance BERTHELON

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Bruno CASSEN

#### **OBJET : FESTIVAL TOROS Y SALSA 2015 : PROGRAMMATION MUSICALE, TARIFS, PLAN DE FINANCEMENT, DEMANDE DE SUBVENTION**

La Ville de Dax organisera du 11 au 13 septembre 2015, la 21ème édition du Festival Toros y Salsa.

Fidèle à sa ligne de conduite artistique, le festival a pour objectif de présenter une manifestation unique en son genre, d'une grande qualité artistique. Trois soirées permettront au public de découvrir des univers de salsa très différents.

En complément de la programmation musicale, des ateliers d'initiation aux danses latines sont organisés le samedi 12 et le dimanche 13 septembre, animés par deux intervenants dacquois, Caroline Robin et Gwenaël Lavigne.

Le parc Théodore Denis accueillera également les casetas louées par la Ville à des associations ou des professionnels de Dax et les stands des marchands ambulants.

La programmation musicale proposée est la suivante :

Vendredi 11 septembre :

19h30 – 20h45 – Animation DJ musiques latines  
 22h30 – 00h – Dorance Lorza y su sexteto Café  
 00h30 – 02h – Trabuco Guarimba

Samedi 12 septembre :

13h – 14h cours et initiation danse tous niveaux  
 19h45 – 21h15 – Paz Antiguana  
 22h30 – 00h00 – Jim Lopez y la nueva edicion  
 00h30 – 02h30 – Hommage à Celia Cruz

Dimanche 13 septembre :

13h – 14h démonstration de danse sur scène par Caroline Robin et Gwénaél Lavigne

19h45 – 21h15 – Setenta

22h30 – 00h00 – Descarga des 20 ans

Il est proposé de fixer les tarifs suivants :

CASETAS : location d'une caseta avec plancher et terrasse couverte

Prix pour 10m<sup>2</sup> : 287 € TTC

MARCHANDS AMBULANTS : droits de places

Prix du stand alimentaires ou articles de fêtes 45 € TTC par jour

Le programme arrêté représente un budget global de 149 000 € dont le plan de financement est le suivant :

DEPENSES	149 000 €
Plateau artistique	52 700 €
Prestations techniques	13 200 €
Locations mobilières	51 000 €
Fêtes et cérémonies	1 200 €
Gardiennage	10 000 €
Fournitures diverses	10 900 €
Communication	10 000 €
 RECETTES	 149 000 €
Recettes propres	
Mise à disposition de casetas	58 000 €
Marchands ambulants	2 500 €
Subventions Conseil Départemental	11 000 €
Participation Ville de Dax	77 500 €

Les crédits correspondants aux dépenses et recettes sont inscrits au Budget des Fêtes, exercice 2015, chap 011 et 012.

**SUR PROPOSITION DE MADAME VALERIANE ALEXANDRE, CONSEILLERE MUNICIPALE  
APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,**

APPROUVE le programme du festival Toros y Salsa 2015,

APPROUVE le budget et le plan de financement correspondant,

FIXE les différents tarifs relatifs à cette manifestation tels que proposés ci-dessus,

SOLLICITE une subvention auprès du Département des Landes à son taux maximum,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces contractuelles relatives à ce festival.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)  
040-214000887-20150520-6-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,  
Les jours, mois et an que dessus,  
Suivent les signatures au registre  
POUR COPIE CONFORME,  
LE MAIRE,**

**Gabriel BELLOCQ  
Conseiller départemental des  
Landes**

*Affichée le : 22 Mai 2015*

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».